

Adoption du budget 2020

Le conseil a résolu d'adopter, à la majorité à la suite d'un vote, le budget 2020

	POUR	CONTRE
Marie-Claude Frigault		X
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier	X	

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022

Le conseil a résolu d'adopter, à la majorité à la suite d'un vote, le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 totalisant des dépenses de l'ordre de 31 426 606 \$ et que ces dépenses soient réparties comme suit :

2020 : 14 293 395 \$

2021 : 15 428 870 \$

2022 : 1 704 341 \$

	POUR	CONTRE
Marie-Claude Frigault		X
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier	X	

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca